

Les notes stratégiques du Labo de l'ESS visent à offrir en quelques pages l'analyse synthétique d'un enjeu, en lien avec les travaux et thématiques du Labo, débouchant sur des propositions à visée opérationnelle à destination des acteurs institutionnels clés concernés¹.

L'ÉDUCATION POPULAIRE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE DES TERRITOIRES

La transition écologique juste n'est pas qu'une question technique ou économique. C'est aussi – même avant tout – un changement culturel et social profond : une rupture avec la société de consommation qui masque son caractère fondamentalement inégalitaire derrière une promesse de profusion, un refus d'une tendance technocratique qui relègue les citoyen-ne-s au bout de la chaîne de décision, une déconstruction du discours faisant de la transition écologique un processus par nature menaçant pour celles et ceux qui vivent de façon précaire.

Accompagner ce changement des représentations et des modes de vie nécessite de dépasser la seule sensibilisation et les injonctions descendantes, théoriques et déconnectées de la diversité des réalités vécues par nos concitoyen-ne-s pour permettre une véritable appropriation par chacune de la transition écologique juste.

Parce qu'elle part des expériences personnelles sans jamais les disqualifier, parce qu'elle se fonde sur les réalités territoriales pour les lier avec les enjeux écologiques et sociaux globaux et systémiques, parce qu'elle mêle action et réflexion pour soutenir l'émancipation individuelle au sein de projets collectifs bénéfiques à tou-te-s, **l'éducation populaire est un formidable levier pour permettre cette appropriation active de la transition écologique juste par chacun-e**, quel que soit son parcours.

Réaffirmant la proximité des valeurs et pratiques de l'éducation populaire et de l'ESS et insistant sur la complémentarité de leurs approches dont témoigne la longue histoire qui les lie, **nous appelons à une alliance entre ces deux mouvements** pour mener de front les transformations culturelles et économiques qu'impliquent une transition écologique juste. Cette alliance doit également associer les pouvoirs publics locaux pour pleinement porter ces transformations dans les territoires.

Sur la base d'entretiens menés avec des initiatives de l'éducation populaire et de l'ESS, **cette note stratégique propose une analyse des enjeux, apports et freins rencontrés par de telles démarches locales d'éducation populaire à la transition écologique pour dégager plusieurs pistes d'action** dans la perspective de leur essaimage et de leur changement d'échelle.

Cette note a été co-produite par le Labo de l'ESS et le mouvement associatif d'éducation populaire e-graine, dans le cadre d'une démarche exploratoire initiée par le Labo de l'ESS.

La réflexion qui y est proposée s'appuie pour partie sur deux interviews menées auprès de représentantes d'e-graine Nouvelle-Aquitaine et d'EKO!, dont les initiatives sont présentées en pages 10 et 11, et dont certaines citations sont retranscrites au cours de l'analyse. Nous les remercions pour leur disponibilité.

¹ Pour en savoir plus sur e-graine, son projet associatif et éducatif et ses actions : <https://www.e-graine.org/>

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE : NOUVEL HORIZON POUR L'ÉDUCATION POPULAIRE ?

L'éducation populaire : un concept qui évolue avec son temps

D'une grande actualité, l'éducation populaire prend racine dans une histoire longue, fortement liée à celle de notre République. On peut en trouver la source au lendemain de la Révolution française de 1789. Dans son projet de réforme du système éducatif, Nicolas de Condorcet défend en avril 1792 devant l'Assemblée nationale législative que l'objectif premier de l'instruction nationale doit être d' « offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir leurs devoirs ; assurer à chacun d'eux la facilité de perfectionner son industrie, de se rendre capable des fonctions sociales auxquelles il a droit d'être appelé, de développer toute l'étendue des talents qu'il a reçus de la nature, et par là, établir entre les citoyens une égalité de fait, et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi ». En somme, Condorcet prévient que l'instruction ne doit pas « abandonner les individus au moment où ils sortent des écoles »². On trouve ici l'idée clé de l'éducation populaire, bien avant que le terme n'émerge.

Marquée par les grandes révolutions du XIX^{ème} siècle, l'éducation populaire s'est ensuite développée au travers de trois courants de

pensée : un courant laïc-républicain, un courant chrétien-humaniste et un courant ouvrier-révolutionnaire. Leur héritage perdure encore aujourd'hui, avec par exemple les centres de loisirs, les mouvements scouts ou les syndicats. Face aux crises, ces grands mouvements ont su trouver des réponses collectives aux enjeux sociaux d'envergure, comme la construction d'une culture et d'une identité républicaine, la régénération d'un sentiment d'humanité commune après la Seconde guerre mondiale, la démocratisation de la culture, etc.

Durant la seconde moitié du XX^e siècle, l'éducation populaire s'est peu à peu institutionnalisée et a perdu une partie de sa volonté transformative et militante pour se concentrer sur une activité d'animation socio-culturelle³, prenant en charge – grâce à des subventions publiques – des activités de loisir, en particulier à destination du jeune public. Tout en permettant l'ancrage de l'éducation populaire dans notre société, cette situation a contribué à une perte de son dynamisme et à une certaine dilution de son objet transformateur et d'accompagnement de l'engagement citoyen, malgré l'investissement constant des structures et réseaux qui constituent ce mouvement.

² L'intégralité du discours de Condorcet relatif à « l'organisation générale de l'instruction publique », d'où sont issues ces citations, est disponible sur le site de l'Assemblée nationale : <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/condorcet-20-et-21-avril-1792>

³ Voir par exemple : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. (2012). Éducation populaire et animation. Éducation, formation, orientation. Les fiches Repères. URL : https://injep.fr/wp-content/uploads/2018/09/fr9_educpop-animation-1.pdf

⁴ L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en donne la définition suivante : « L'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) a pour objet de mettre à la disposition des apprenants de tous âges les moyens d'assumer un rôle actif tant au niveau local que mondial dans la construction de sociétés plus pacifiques, tolérantes, inclusives et sûres ». Source : <https://fr.unesco.org/themes/ecm/definition>





Pour autant – comme plusieurs fois par le passé – dans un contexte de crise sociale, écologique et politique, l'éducation populaire retrouve un fort intérêt dans le débat public. **Plusieurs institutions appellent en effet à réinvestir le champ de l'éducation populaire.** Lors de l'adoption par l'Organisation des Nations Unies (ONU) des objectifs du développement durable (ODD) en 2015, celle-ci consacre un objectif (n°4.7) à ce type d'éducation, sous le nom de *global education* qu'on pourrait traduire en Français par « éducation à la citoyenneté mondiale »⁵. À l'échelle européenne, l'ambition de promouvoir et de développer cette éducation à la citoyenneté mondiale a été actée par l'adoption en novembre 2022 à Dublin d'une déclaration, dans le cadre du cinquième Congrès européen sur l'éducation à la citoyenneté mondiale⁴.

En France, le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) a réaffirmé en 2019 l'importance persistante de l'éducation populaire⁶. Constatant **la difficulté de la définir précisément du fait de la diversité de ses courants et héritages**, le CESE en dessine les caractéristiques principales : « la finalité transformatrice de la société ; l'objectif de contribuer à l'émancipation individuelle et collective ; l'attachement à une pédagogie active reposant sur le principe que chaque personne est porteuse de savoirs, tous étant sachants et apprenants ; la reconnaissance du droit à l'expérimentation, au "tâtonnement" dans son rôle de laboratoire de l'innovation sociale ; le portage des actions par des structures à but non lucratif dès lors qu'elles s'inscrivent dans une visée d'intérêt général ; l'attachement au développement de la qualité de vie sur les territoires ».

Malgré cette tentative de caractérisation, la notion d'éducation populaire reste très large, ce qui favorise sa réappropriation croissante par divers-es acteur-ric-e-s. **Preuve d'un regain de dynamisme et d'intérêt, cette multiplicité**

des usages du terme contribue néanmoins à la dissolution de son identité, une composante « sensibilisation » dans les projets suffisant parfois à invoquer l'éducation populaire. Dans ce contexte de délimitation mouvante du concept, il semble important de rappeler que l'éducation populaire se distingue de la seule vulgarisation des savoirs par la mobilisation d'outils, méthodes et savoir-faire pédagogiques permettant la co-production de connaissances, confrontant savoirs théoriques ou académiques au vécu et à l'expérience de chacun-e. Il ne s'agit pas d'opposer éducation populaire et sensibilisation (qui peut en être une composante), mais bien d'insister sur **la complémentarité entre diffusion des savoirs d'une part, et, d'autre part, animation d'espaces d'échange et d'action permettant de décloisonner compréhension des enjeux globaux et démarche active d'émancipation.**



« Pour moi l'éducation populaire, c'est une éducation qui se veut créatrice, non stigmatisante, qui valorise et ne pénalise pas, qui permet de partir de là où les gens se situent. On n'est pas sur une approche descendante avec des messages mais on part des vécus, des histoires personnelles et de la relation que les gens peuvent avoir avec leur territoire. »

Gabrielle RODRIGUEZ,
Responsable du Laboratoire
d'Initiatives Alimentaires au sein
d'e-graine Nouvelle-Aquitaine
(voir encadré page 10)



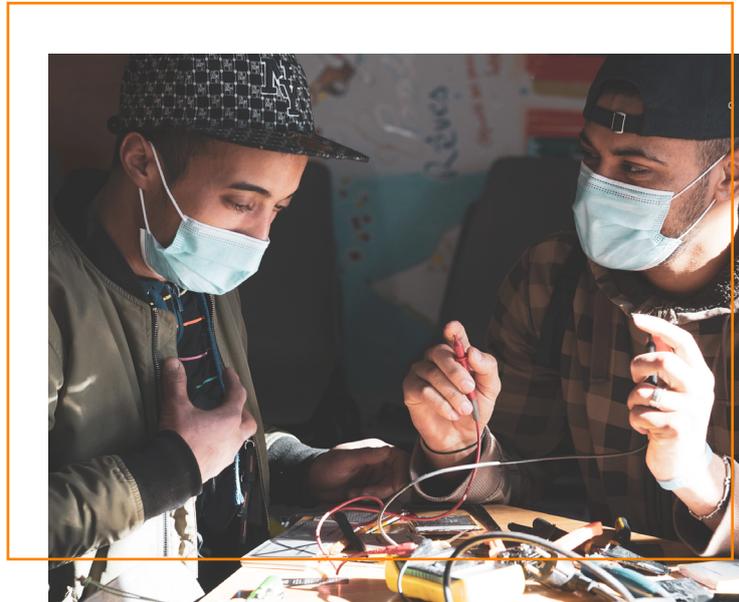
⁵ Cette déclaration est accessible en ligne à cette adresse : <https://static1.squarespace.com/static/5f6decace4ff425352eddb4a/t/6464d2acfe271e4d3efb5abb/1684329149438/GE2050-declaration.pdf>

⁶ CHEVALIER, C & DESCHAMPS, J-K. (2019). L'éducation populaire, une exigence du XXIe siècle. Les Avis du CESE. URL : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Rapports/2019/2019_12_education_populaire.pdf



« Personnellement, c'est un concept que j'utilise peu car je le trouve trop flou et qu'on met trop de choses derrière. Mais, parmi les membres d'EKO!, certains parlent d'éducation populaire et se servent d'outils de l'éducation populaire pour faire vivre l'association. Parmi nos partenaires et les structures avec lesquelles nous travaillons, certains disent que nous appartenons à ce mouvement de l'éducation populaire. »

Marjolaine BERT,
Fondatrice et directrice d'EKO!
(voir encadré page 11)



La transition écologique juste : un enjeu d'éducation populaire

Alors que les inégalités sociales et environnementales tendent à se renforcer mutuellement, il apparaît de plus en plus clairement nécessaire de penser de façon conjointe soutenabilité écologique et recherche d'égalité. Cette articulation amène à redéfinir la trajectoire de notre communauté humaine sous l'angle d'une **transition écologique juste**, comprise comme « une transformation radicale et démocratique de notre société visant à assurer tant la soutenabilité écologique de cette dernière qu'une réponse digne et suffisante aux besoins de tou-te-s et l'émancipation de chacun-e »⁷. Ainsi définie, la transition écologique juste fait apparaître un **double enjeu en lien avec l'éducation populaire** telle que nous l'avons décrite précédemment.

Premièrement, bien qu'elle requière une planification visant à mettre en face des objectifs de réduction de nos impacts, des moyens et échéanciers cohérents, **la transition écologique juste ne peut être un processus descendant et technocratique**, s'imposant aux citoyen-ne-s depuis des cercles centralisés et élitistes de décision. Pour être juste, la transition écologique doit au contraire être mise en œuvre de façon démocratique, en privilégiant le plus possible la définition collective des besoins et la co-construction des réponses à y apporter – en particulier à l'échelle territoriale – en associant activement les habitant-e-s, en particulier les personnes en situation de précarité⁸. C'est à cette condition qu'elle peut permettre de « faire société » autour des questions politiques, voire civilisationnelles, soulevées par l'articulation entre transition écologique et justice sociale – que tendent à effacer une vision purement technique, centrée sur l'investissement dans l'innovation technologique – et de fédérer largement autour de nouvelles conceptions de ce que serait une société désirable.

Outre la nécessité de repenser les cadres de participation des citoyen-ne-s aux décisions politiques, **l'impératif démocratique de la transition écologique juste renvoie au besoin d'une véritable appropriation par tou-te-s de ce que cette dernière implique**, tant du point de vue de ses enjeux fondamentaux (pourquoi est-elle nécessaire ? quels sont les liens entre crises écologiques et sociales ?) que des données et inévitables arbitrages à prendre en compte dans sa réalisation. Au-delà d'une simple sensibilisation à ces enjeux, il s'agit bien de permettre à tou-te-s de se les rendre propres, c'est-à-dire d'en avoir une compréhension non pas purement abstraite mais, au contraire, pratique, ancrée dans sa vie quotidienne (dans la sphère privée – rapport personnel à la nature, consommations domestiques par exemple – ou publique – engagement professionnel et bénévole, contribution au débat public, etc.). Or, cette appropriation par le plus grand nombre de la transition écologique rencontre aujourd'hui deux freins majeurs :

⁷ Cette définition est proposée par le Labo de l'ESS dans son étude « Réussir une transition écologique juste », publiée en mars 2023. Le rapport d'étude et son résumé sont accessibles à cette adresse : <https://www.lalabo-ess.org/transition-ecologique-juste>

⁸ La situation précaire de ces personnes les confronte en effet plus fortement aux risques liés à la crise écologique et aux politiques mises en œuvre pour y remédier tout en leur valant d'être bien souvent exclues des espaces d'échange et de décision liés à ces enjeux. Les démarches de transition écologique juste doivent donc être particulièrement attentives à ne pas reproduire cette exclusion.

- **Les connaissances et compétences liées à la transition écologique juste sont à la fois inégalement partagées et inégalement valorisées.** D'une part, les connaissances scientifiques liées aux crises écologiques et sociales (qu'elles émanent des sciences dites « dures » ou des sciences humaines et sociales) ne constituent pas encore une culture pleinement partagée. D'autre part, les savoirs et savoir-faire empiriques, issus de pratiques ancrées dans le quotidien et à l'échelle locale – pour partie inscrits dans la culture des milieux populaires – restent peu pris en compte et mis en valeur, malgré leur utilité.
- **Le débat public autour des enjeux écologiques – tel qu'il est aujourd'hui majoritairement appréhendé – tend à renforcer les fractures sociales.** D'une part, il tend à se focaliser sur les oppositions et conflits (entre générations, entre milieux sociaux et cultures, entre territoires), alimentant les tensions. D'autre part, la parole publique sur la transition écologique demeure essentiellement portée par les classes économiquement favorisées, dans un langage et selon des approches socialement situées qui tendent à exclure les classes populaires de la participation active au débat et aux espaces de décision et d'action relatifs à la transition écologique⁹.

Deuxièmement, la transition écologique juste ne doit pas seulement assurer un niveau de vie décent à tou-te-s, elle doit également – en cohérence avec une approche de la justice sociale par les capacités¹⁰ – **favoriser l'émancipation des individus**, le développement de leur pouvoir d'agir. La remise en cause du fonctionnement actuel de nos sociétés et de leurs économies doit donc être considérée autant comme une nécessité que comme une opportunité favorable à l'épanouissement de chacun-e d'entre nous.

À l'aune de ces réflexions, **l'éducation populaire se révèle un levier essentiel pour faire de la transition écologique juste un projet de société partagé et mobilisateur** : elle ne conçoit pas l'acquisition de savoirs comme une transmission verticale mais bien comme un processus de construction collective permis par une mise en débat. De plus, cette démarche collective d'échange et d'enrichissement réciproque a bien une portée émancipatrice en ce que l'acquisition de savoirs n'est pas une fin en soi mais un levier pour l'action et l'engagement citoyen.

La transition écologique juste est donc bien, en partie, un enjeu d'éducation populaire. Elle est également un enjeu pour les acteur-ric-e-s de l'éducation populaire, qui sont confronté-e-s à la nécessité d'intégrer la crise environnementale au cœur de leur action.

L'ESS, ACTRICE D'UNE ÉDUCATION POPULAIRE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Éducation populaire et économie sociale et solidaire : une convergence à réaffirmer dans la perspective d'une transition écologique juste

Par son étude « Réussir une transition écologique juste », le Labo de l'ESS a montré que **l'économie sociale et solidaire constitue un modèle pertinent pour réencadrer notre économie dans les limites planétaires tout en la réorientant au service d'une plus grande égalité** : en faisant de l'utilité sociale¹¹ l'objectif premier de son activité (marchande ou non marchande, bien souvent hybride), en encadrant l'usage des bénéfices pour les réinvestir dans le projet plutôt que d'assujettir ce dernier à la rémunération des détenteurs du capital, et en inscrivant les décisions de l'organisation dans le cadre d'une gouvernance démocratique, l'ESS déploie sur les territoires des espaces d'organisation et d'action collective propices à la satisfaction durable et suffisante de la diversité de nos besoins tout en favorisant, par la solidarité et une prise en compte des parcours de vie de chacun-e, l'émancipation de tou-te-s.

⁹ Ce constat renvoie aux réflexions qui se développent autour de la notion d'« écologie populaire » et de « dépossession » des classes populaires de la question écologique. Voir par exemple l'analyse historique de ces réflexions proposées par Bocquet, D. (2023). Aux racines de l'écologie populaire. *Espaces et sociétés*, 188, 189-197. URL : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2023-1-page-189.htm>

¹⁰ L'approche par les capacités a été théorisée par l'économiste Amartya Sen qui se distingue d'autres approches de la justice sociale en insistant sur le fait que celle-ci ne renvoie pas seulement aux disparités dans les ressources matérielles et immatérielles dont disposent les individus mais également dans leur capacité à convertir ces ressources en une liberté effective, une capacité à agir et pleinement se réaliser.

¹¹ La notion d'utilité sociale, définie à l'article 2 de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS, intègre les actions bénéfiques pour l'environnement.

Cette conception de l'économie que font vivre les organisations de l'ESS résonne fortement avec les valeurs qui animent les mouvements de l'éducation populaire : tous deux partagent une vision transformatrice (de l'économie, de la société, de l'éducation) au service d'une émancipation des formes de domination et d'exclusion. La forte adéquation entre les projets portés par l'ESS et l'éducation populaire dépasse le seul cadre des valeurs pour se retrouver également dans les pratiques : d'animation des parties prenantes, de transparence vis-à-vis d'elles, de valorisation de chacune-e dans son expérience et son analyse d'une situation et surtout sur l'importance du groupe pour atteindre une œuvre commune.

D'ailleurs, les mouvements de l'éducation populaire s'incarnent très majoritairement dans des structures appartenant à l'économie sociale et solidaire : historiquement, ils prennent bien souvent la forme d'associations mais également, ponctuellement, la forme coopérative¹². Pour autant, cette appartenance de fait au champ de l'ESS n'est pas toujours l'expression d'une adhésion consciente et volontaire¹³ et, inversement, les

apports de l'éducation populaire sont parfois sous-valorisés au sein de l'ESS.

Fondée sur une communauté de valeurs et de principes fondamentaux d'action sans pour autant être évidente, la convergence entre éducation populaire et ESS doit donc être réaffirmée, d'autant plus dans la perspective d'une transition écologique juste dont la réussite dépend de l'association entre transformation de l'économie et changements culturels. La rupture avec la logique du « toujours plus », qui gouverne aujourd'hui le rapport que nous entretenons avec nos besoins et leur satisfaction, pour tendre vers la commune recherche d'un « juste suffisant » qu'implique fondamentalement la notion de sobriété ne saurait en effet se réaliser sans que s'alignent métamorphose des entreprises (post-productivisme) et évolution des comportements individuels et des représentations (post-consumérisme). Éducation populaire et ESS constituent donc deux leviers complémentaires pour permettre la sédimentation d'un nouveau paradigme écologique et égalitaire, tant au sein des organisations que dans la culture du quotidien.

ESS et éducation populaire en pratique : un moteur pour accompagner l'appropriation par les citoyen·ne·s de la transition écologique juste

L'accompagnement au changement individuel et collectif ne se décrète pas, il se construit sur le temps long à l'aide de pédagogies et méthodologies adaptées. L'analyse des initiatives de l'ESS porteuse de démarches d'éducation populaire montre qu'elles accompagnent l'appropriation de la transition écologique juste selon trois logiques complémentaires alliant chacune deux composantes symétriques :

- Les vécus individuels et une vision collective ;
- Le local et le global ;
- La réflexion et l'action.



¹² Comme l'illustrent les exemples, non exhaustifs, des coopératives La Braise (Strasbourg) et Vent debout (Toulouse).

¹³ Aurélie Carimétrand, Marius Chevallier et Sandrine Rospabé soulignent ainsi : « Les familles de l'éducation populaire et de l'ESS peinent à conserver cette proximité historique : certaines structures de l'ESS ont perdu de vue leurs missions d'éducation tandis que rares sont les associations d'EP à s'engager dans le champ économique. [...] La création d'une association représente bien souvent l'adoption d'un statut juridique avantageux plus qu'une réelle adhésion aux valeurs véhiculées par le mouvement associacionniste ». Source : CARIMÉTRAND, A. ; CHEVALLIER, M & ROSPABÉ, S. (2017). Animation & économie sociale et solidaire. Éd. Carrières Sociales. Disponible en ligne : <https://books.openedition.org/cse/541>



- **Allier vécus individuels et vision collective**

Rompant avec une approche descendante, théorique et désincarnée de la sensibilisation aux enjeux environnementaux, potentiellement déclinables à tout type de public et dans tout cadre, les initiatives d'éducation populaire considèrent que tout le monde – peu importe son degré de connaissance des sujets et son degré d'engagement¹⁴ – détient, par son expérience personnelle, connaissances et compétences utiles et valorisables dans la perspective de transition et peut s'éduquer davantage. Partant de cette conception de l'éducation, **ces initiatives font de la réalité vécue par chacun-e au quotidien le point de départ de leur accompagnement au changement.**

Les pédagogies d'éducation populaires reposent ainsi sur l'écoute, la facilitation de l'expression d'idées, de points de vue personnels, la valorisation d'expériences, savoir, savoir-faire et savoir-être, sans préjugés et sans les hiérarchiser.



« Au cœur du lancement du projet, il y a une volonté de partir de la réalité : allons voir les gens, là où ils ne nous attendent pas, allons questionner les "invisibles" qu'on questionne très peu et partons de leur vécu, valorisons ce vécu pour dessiner de réelles solutions de transformation, notamment autour de la politique alimentaire. »

Gabrielle RODRIGUEZ,
Responsable du Laboratoire
d'Initiatives Alimentaires au sein
d'e-graine Nouvelle-Aquitaine

Si elle part des vécus personnels, **l'appropriation de la transition écologique par l'éducation populaire se joue cependant à l'échelle collective.** Plutôt qu'un accompagnement individuel au changement, il s'agit de construire un cadre favorisant la construction de savoirs partagés,

reposant sur la confrontation organisée des points de vue. Ce processus de passage d'une parole individuelle à l'émergence d'une vision collective et partagée (qui n'implique pas l'absence de désaccords ou clivages), repose sur deux principes fondamentaux indissociables.

Premièrement : **l'égalité des personnes parties-prenantes.** Les structures rencontrées soulignent ainsi l'enjeu que constitue le travail de déconstruction des logiques d'exclusion et de domination (liées aux différences de genre, d'origine, de capital économique et/ou culturel, à l'inégale aisance concernant la prise de parole en public) qui pourraient compromettre l'égalité participation de tou-te-s. Les méthodes d'animation déployées par les initiatives visent à favoriser une prise de conscience collective de ces biais et à les éviter ou les corriger.



« On a vraiment une réflexion et un regard critique sur les outils qu'on utilise. On questionne les mécanismes de domination qui peuvent être à l'œuvre dans notre société aujourd'hui. Très concrètement, je me rappelle de l'une des premières rencontres autour de la mise en place du marché où il n'y avait que deux hommes, sur une quinzaine de participants. Les hommes étaient beaucoup plus facilement en capacité de prendre la parole ou de se mettre en avant et parfois même de couper la parole d'autres participantes. Là, notre rôle va être de faciliter les échanges en proposant aux participant-e-s de construire un cadre en début de rencontre pour assurer une équité dans la prise de parole, une acceptation des points de vue des un-e-s et des autres, même si on peut être en désaccord. »

Gabrielle RODRIGUEZ,
Responsable du Laboratoire
d'Initiatives Alimentaires au sein
d'e-graine Nouvelle-Aquitaine

¹⁴ e-graine distingue par exemple sept stades dans le processus vertueux de l'engagement citoyen : non-concerné-e, informé-e, sensible, initié-e, acteur-ric-e, mobilisateur-ric-e et moteur-ric-e.

La parole à

« On a des personnes en situation d'exil dans notre équipe, qui sont invitées aux réunions hebdomadaires et sont formées à l'animation d'ateliers, elles ont un t-shirt comme le reste des bénévoles [...]. On est aussi vigilants au fait de ne pas avoir que des femmes aux fonctions "support" et que des hommes à la technique. »

Marjolaine BERT,
Fondatrice et directrice d'EKO!

La concrétisation de cette égalité suppose bien souvent un ajustement des postures pour permettre à chacun-e de trouver sa place dans le projet, notamment lorsque les démarches impliquent des professionnel-le-s et représentant-e-s des pouvoirs publics dont la parole individuelle est, de prime abord, difficilement détachable de leur fonction.

Deuxièmement : **l'horizontalité de l'apprentissage.** Dans la continuité de l'approche égalitaire décrite précédemment, on observe que les processus d'accompagnement à la transition portés par les initiatives d'éducation populaire brouillent volontairement les distinctions traditionnelles entre contributeur-riche-s et bénéficiaires, entre « sachant-e-s » et « apprenant-e-s ». Il s'agit bien d'appliquer une démarche horizontale de co-production des savoirs, valorisant les compétences de chacun-e, dans laquelle la transmission est appréhendée sous l'angle d'un échange réciproque. Les ateliers proposés par le projet Low-tech & Réfugiés porté par l'association EKO! (voir encadré page 11) ne sont pas des formations

dispensées par un spécialiste mais plutôt un temps d'intelligence collective animé par un-e facilitateur-riche garant du bon fonctionnement de l'atelier, s'assurant de la disponibilité des outils et que les conditions sont bien remplies pour que chacun-e puisse exprimer sa créativité.

La parole à

« À Low-tech & Réfugiés, on travaille avec des publics qui, entre autres, sont soit déscolarisés soit n'ont jamais été scolarisés et donc pour lesquels une sensibilisation aux enjeux environnementaux ne peut pas passer uniquement par de la connaissance théorique, mais plutôt par du savoir-faire. On est dans de l'expérientiel et dans une forme de pédagogie interactive. On veut sortir volontairement d'un schéma humanitaire conventionnel avec d'un côté des aidant-e-s-sachant-e-s, de l'autre côté des aidé-e-s-apprenant-e-s. [...] Une personne française qui sait lire, compter et raisonner mais qui ne sait pas faire grand chose de ses dix doigts, qui ne sait pas produire sa nourriture et ne sait pas réparer son vélo a beaucoup à apprendre des personnes en situation d'exil, dans la diversité de leurs profils et de leurs expériences. On a beaucoup à s'apprendre mutuellement, donc il faut casser cette frontière pour construire une communauté plurielle de membres actifs où tout le monde est bénéficiaire et tout le monde est acteur. »

Marjolaine BERT,
Fondatrice et directrice d'EKO!



• Allier local et global

Parce qu'il part du vécu, **l'accompagnement au changement par l'éducation populaire s'inscrit dans un cadre de proximité** dont les frontières varient en fonction des initiatives mais aussi des enjeux évoqués. Par exemple, le Laboratoire d'Initiatives Alimentaires (voir encadré page 10) ancre la réflexion qu'il porte sur les enjeux de transition alimentaire dans le contexte spécifique du quartier populaire bordelais de la Benaugue. Les actions ont lieu au cœur des lieux du quotidien (pied d'immeubles par exemple), de façon continue mais aussi à l'occasion d'événements rythmant la vie locale (fête de la Saint-Jean, Festival Alimenterre, etc.).

L'aménagement d'espaces pérennes de rencontre, support des actions portées mais servant aussi de lieux de rencontre interculturelle et de convivialité que s'approprient les membres de ces initiatives, contribue fortement à cet ancrage, comme l'illustrent les *Low-tech Makerspaces* du projet *Low-tech & Réfugiés* ou, dans d'autres territoires, les centres sociaux ou encore les maisons des jeunes et de la culture (MJC)¹⁵. Ces espaces constituent un terrain neutre – collectif sans être institutionnalisé – où peut se créer la confiance.

L'ancrage des initiatives d'éducation populaire peut également **se manifester dans la démarche qu'elles adoptent pour se faire connaître et rassembler**. Ainsi, le diagnostic territorial mené par le Laboratoire d'Initiatives Alimentaires en amont de sa démarche s'est appuyé sur un travail de porte-à-porte ayant permis de toucher beaucoup plus largement qu'un simple événement et d'inscrire la suite du projet dans cette dynamique inclusive.

L'espace commun (la ville, le quartier, le local) devient dès lors l'enjeu d'une discussion à travers laquelle sont confrontées les diverses expériences personnelles, révélant la multiplicité des rapports à cet espace, des enjeux, besoins et contraintes. **L'accompagnement à l'appropriation d'une transition écologique juste est donc toujours situé**, reflétant les spécificités du territoire et des acteur-ric-e-s qui s'y impliquent.



« Une des forces du LIA [Laboratoire d'Initiatives Alimentaires, ndr], c'est la création d'espaces où on va faire vivre le débat pour que chacun et chacune soit en capacité de faire des choix en connaissance de cause, que chacun se sente à sa place, que chacun se dise "sur ce sujet je vais pouvoir m'épanouir et participer à quelque chose de plus grand qui va me concerner et concerner ma famille directement mais qui va aussi concerner mes voisins, la maîtresse de mes enfants ou le commerçant au coin de la rue". »

Gabrielle RODRIGUEZ,
Responsable du Laboratoire d'Initiatives Alimentaires
au sein d'e-graine Nouvelle-Aquitaine

Ceci n'empêche cependant pas une prise de hauteur permettant d'appréhender dans leur globalité les enjeux écologiques, bien au contraire : s'approprier la transition écologique suppose de pouvoir faire le lien entre sa situation personnelle, son environnement immédiat et une dimension plus systémique, cette dernière pouvant difficilement constituer un point d'entrée attrayant et intelligible sur ces sujets. L'exemple du Laboratoire d'Initiatives Alimentaires en témoigne : l'échange et le diagnostic sur les enjeux locaux d'accès à l'alimentation (ainsi que le travail de co-construction de solutions) permet d'appréhender plus globalement les problématiques et mécanismes de transition alimentaire, qui dépassent l'échelle et locale.

- **Allier réflexion et action**

La participation à des initiatives d'éducation populaire renvoie à **un apprentissage par le faire à travers lequel la production et la transmission de savoirs, savoir-faire et savoir-être est indissociable d'une mise en pratique de groupe**. La démarche low-tech¹⁶ telle qu'elle est portée par l'association EKO! dans son projet *Low-tech & Réfugiés* ne consiste donc pas en la formalisation de tutoriels permettant de reproduire la fabrication ou la réparation d'un objet mais dans un questionnement collectif sur le besoin et la façon d'y répondre, à l'occasion des ateliers. De même, la transition alimentaire portée par le Laboratoire d'Initiatives Alimentaires ne renvoie pas à une simple sensibilisation aux enjeux et bonnes pratiques liées à l'alimentation mais en la mise en action des habitant-e-s et autres acteur-ric-e-s du territoire par la co-construction de projets qui impliquent un questionnement sur ce qu'est le bien manger et les effets environnementaux de nos pratiques alimentaires.

Cet apprentissage par l'expérimentation en commun est, en outre, **un moyen de déconstruire l'a priori d'une transition écologique conçue essentiellement comme une contrainte, voire une menace**. La mise en œuvre de projets collectifs issus de la synthèse d'aspirations individuelles, rompt avec cette conception fataliste pour faire la preuve qu'elle peut être émancipatrice et mobilisatrice, en permettant la reprise en main collective des enjeux politiques qui la traversent et l'amélioration sensible des conditions de vie sur les territoires où ces projets se déploient.

¹⁵ Pour en savoir plus sur les maisons des jeunes et de la culture : <https://www.cmjcf.fr/>

¹⁶ Dans son étude « *Pour des métropoles low-tech et solidaires* », le Labo de l'ESS définit la low-tech comme « une démarche visant, pour un besoin considéré légitime au regard de l'utilité d'y répondre dans un contexte social et écologique donné, à y apporter une solution technologiquement proportionnée et soutenable, c'est-à-dire la plus simple et agile, la plus sobre en ressources et en énergie, accessible et appropriable par le plus grand nombre ».

« Ce matin se tenait une rencontre des agitateurs et agitatrices [acteur·rice·s professionnel·le·s engagé·e·s dans la démarche du LIA, ndlr]. On a requestionné, grâce à un jeu du positionnement, l'arrivée et la place de chaque acteur au sein du projet depuis ses débuts. Lors d'une rencontre du cercle des habitants, on a pu utiliser un outil qui s'appelle "le Rêve du Dragon" qui part d'une situation utopique pour ensuite décliner un plan d'action, en croisant ça avec le réel, permettant d'identifier les points qui peuvent être bloquants et la manière dont on peut s'organiser pour les lever. »

Gabrielle RODRIGUEZ,
Responsable du Laboratoire
d'Initiatives Alimentaires au sein
d'e-graine Nouvelle-Aquitaine

Ouvrant des espaces conviviaux d'échange et de débats, les démarches d'éducation populaire concrétisent localement l'idéal démocratique d'une confrontation pacifique et organisée des idées. Elles favorisent par ce biais un questionnement collectifs sur nos besoins, sur nos ressources et sur notre façon de faire société autour de ces enjeux. **Apprentissage en commun de la transition écologique, elles constituent donc également un apprentissage du commun, c'est-à-dire de la co-production de pratiques collectives bénéfique à la communauté.**

De ce point de vue, les exemples analysés en témoignent, on voit en quoi **les structures de l'ESS (associatives et coopératives notamment) constituent un cadre privilégié pour animer ces démarches**, du fait des pratiques démocratiques que permettent leurs modes de gouvernances, de leur capacité à fédérer travail salarié et action bénévole et de l'inscription de l'utilité sociale au cœur de leur raison d'être.



Le Laboratoire d'Initiatives Alimentaires initié par e-graine Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux

Le Laboratoire d'Initiatives Alimentaires (LIA) est une démarche initiée par e-graine Nouvelle-Aquitaine (l'une des huit associations régionales du mouvement) au sein d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) de Bordeaux, la Benauge. Initialement le projet s'inscrit dans la réponse à une commande de la Ville de Bordeaux autour du « mieux manger ». En 2019, l'association engage une démarche de diagnostic territorial, nourrie par une enquête menée à la rencontre des habitant·e·s. Celle-ci révèle un manque d'offre alimentaire sur le quartier et un écosystème porteur pour mener une démarche de transformation du territoire autour des enjeux alimentaires.

Le projet associe aujourd'hui près de 75 acteur·rice·s appartenant à trois cercles : celui des habitant·e·s, celui des « agitateur·rice·s » (acteur·rice·s professionnel·le·s aux profils variés) et un comité de pilotage associant les partenaires institutionnels et financiers. Ces différents cercles se réunissent régulièrement pour créer en leur sein des relations de confiance permettant d'identifier, en partant des vécus et expériences de chacun·e, des besoins et des pistes d'actions pour repenser la politique alimentaire locale. Ces rencontres, réalisées au sein du quartier, permettent de partager les approches, en favorisant le changement de posture (tant pour les acteur·rice·s public·que·s, professionnel·le·s du travail social ou du secteur socio-culturel, que pour les habitant·e·s) selon un principe d'écoute et de bienveillance mutuelles.

Les premières actions ayant émergé de ce projet sont la création d'un marché de producteur·rice·s locaux·ales proposant des produits accessibles à tou·te·s et une rémunération digne, d'une offre de restauration à travers des cantines éphémères permettant mensuellement de valoriser les savoir-faire culinaires des habitant·e·s et l'aménagement de potagers en pied d'immeuble.

Incubée par e-graine Nouvelle-Aquitaine, la démarche est, depuis septembre 2022, portée par une association préfigurant la création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) de trois salariées – une responsable, une chargée de projet et une facilitatrice-animatrice – demeurant à ce stade rattachées à e-graine Nouvelle-Aquitaine.

Le projet Low-tech & Réfugiés porté par EKO! à Briançon et à Marseille

EKO! est une association créée en 2019 afin d'inscrire dans ce cadre deux principaux projets qui associent solidarité internationale et développement durable : le projet *ekolok*, qui vise à soutenir le développement de colocations écologiques et solidaires via l'animation d'un réseau et la production d'un « Guide de la colocation Écologique et Solidaire » et le projet *Low-tech & Réfugiés*. Ce dernier projet, lancé en 2018 sur l'île de Lesbos (Grèce), a pour objet de renforcer l'autonomie des personnes exilées par l'appropriation collective de savoir-faire et systèmes low-tech et par l'insertion socio-professionnelle. Sur la base de cette première expérimentation, le projet est essaimé en France, à Briançon et Marseille.

En s'appuyant sur un lieu convivial (le *Low-tech Makerspace*), ouvert à tou-te-s et favorisant la rencontre et l'échange interculturels, le projet se concrétise dans des ateliers permettant d'expérimenter en groupe des solutions low-tech à divers besoins et de développer des connaissances et compétences pratiques : couture, réparation de vélo, réalisation de ceintures à base de pneus de vélos réemployés, construction de panneaux solaires thermiques et de marmites norvégiennes, entre autres. Outre ces ateliers, l'association dispense également des formations certifiantes sur la permaculture, la soudure, la céramique, etc.

Bien qu'elle ne se revendique pas directement de l'éducation populaire, l'association s'inscrit dans une démarche proche de celle-ci, en privilégiant un apprentissage par l'expérimentation, en rupture avec une logique éducative descendante pour, *a contrario*, positionner les participant-e-s, en exil ou non, comme acteur-ric-e-s à part entière de l'apprentissage et porteur-euse-s de connaissances et savoir-faire utiles aux autres.

ÉDUCATION POPULAIRE, ESS ET POUVOIRS PUBLICS LOCAUX : UNE ALLIANCE ESSENTIELLE POUR ENGAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE DE NOS TERRITOIRES

Comprendre les freins rencontrés par les initiatives...

L'analyse des initiatives de l'ESS mettant en pratique une éducation populaire à la transition écologique juste révèle trois principaux freins à leur plein déploiement.

Premièrement, un **frein économique**. L'éducation populaire ne pouvant se fonder dans une activité essentiellement marchande (car il ne s'agit pas de proposer l'achat d'un produit ou d'un service éducatif mais bien de créer une démarche inclusive d'appropriation et de mise en pratique des savoirs), les initiatives qui la portent doivent inventer des modèles économiques hybrides reposant pour partie (d'importance variable selon les initiatives et leur maturité) sur des financements publics et/ou privés mais aussi sur des ressources non-marchandes.



La parole à

« Schématiquement, on a une bonne part de notre modèle qui n'est pas numéraire. La grande partie du projet c'est de l'engagement citoyen parce que les bénéficiaires sont acteurs, parce qu'on a des bénévoles et parce que la plupart des matériaux qu'on utilise ne relèvent pas du secteur marchand : 86% de nos matériaux sont issus de la récupération. Ce qui reste, le numéraire, n'est qu'une petite partie de notre modèle : historiquement c'était essentiellement du don citoyen mais, de plus en plus, avec l'augmentation du budget, on a un certain nombre de prix et récompenses [...], quelques subventions privées de fondations et très peu de subventions publiques. »

Marjolaine BERT,
Fondatrice et directrice d'EKO!

La parole à

« On est en pleine définition du modèle économique de cette structure [l'association de préfiguration d'une SCIC qui porte le Laboratoire] qui est toute nouvelle. Aujourd'hui, très concrètement, les salaires des équipes du LIA sont financés par de la subvention. [...] On est à un stade de recherche de diversification de nos financements parce qu'on arrive à un peu plus de deux ans du projet et si on veut accompagner un réel objectif de transformation, on ne peut pas compter que sur de la subvention. »

Gabrielle RODRIGUEZ,
Responsable du Laboratoire
d'Initiatives Alimentaires au sein
d'e-graine Nouvelle-Aquitaine

Comme beaucoup de structures d'économie sociale et solidaire dont le modèle est hybride, ces initiatives d'éducation populaire sont confrontées à la difficulté de pérenniser dans le temps les soutiens financiers, ce qui les astreint à un travail souvent chronophage (et donc coûteux) de recherche de fonds à travers la réponse à des appels à projets. Les contributions financières soutenant les structures permettraient également de valoriser la démarche globale de l'éducation populaire, sa capacité à aller vers ou à penser collectif et non pas uniquement à souligner des initiatives spécifiques. Au-delà du financement de leur fonctionnement, les enjeux économiques auxquels sont confrontés les projets d'éducation populaire concernent également :

- **L'accès au foncier**, nécessaire pour ancrer la démarche de ces projets dans un lieu propice à l'échange.
- **L'investissement**, notamment dans la mise à niveau des infrastructures et bâtiments, d'un point de vue énergétique en particulier.
- **La formation**. L'éducation à la transition écologique juste suppose d'adapter la formation des dirigeant-e-s des projets d'éducation populaire. Le financement des initiatives d'éducation populaire doit permettre de les aider à former leurs salarié-e-s à ces nouveaux enjeux mais également à assurer une gestion responsable de leur structure.



Deuxièmement, un **frein politique**, se jouant dans deux sens :

- **La défiance** relativement installée dans la population vis-à-vis d'une partie des politiques (élu-e-s mais aussi services) et, plus largement, de la politique (l'essoufflement du modèle représentatif affaiblissant plus globalement la confiance en la résolution collective des crises sociales et écologiques) se répercute vis-à-vis de projets d'éducation populaire qui nécessitent un engagement citoyen dans des démarches par essence politiques (parce que relatives au bien commun, à la vie de la cité). Le portage de ces projets par les acteur-ric-e-s du tiers-secteur que représente l'ESS est à ce titre facilitant car il offre un cadre propice à la création de confiance par le biais d'instances ne s'inscrivant ni dans un dispositif public, ni dans un dispositif marchand.
- Parce qu'ils traitent de sujets parfois sensibles (par exemple, la question migratoire dans le cas du projet Low-tech & Réfugiés de l'association EKO!) et parce qu'ils inscrivent souvent leur action dans des démarches territoriales co-construites et où la décision échappe pour partie à la collectivité, **les projets d'éducation populaire rencontrent parfois la défiance (ou le désintérêt) des acteur-ric-e-s public-que-s locaux-ales.**

Troisièmement – et en lien direct avec les deux points précédents – un **frein lié aux divergences de temporalités** :

- **Entre l'urgence des crises écologiques et sociales et le temps long dans lequel se joue l'acculturation que vise l'éducation populaire.** Le risque est que la première conduise à privilégier des investissements et actions de court terme, aux objectifs et processus standardisés et aux effets directs plus immédiatement sensibles, au détriment de démarches d'éducation populaire, plus longues à se concrétiser mais dont les bénéfiques se trouvent tout autant dans le processus d'apprentissage et de mise en action collectif que dans les réalisations qui en découlent.
- **Entre acteur-ric-e-s.** Le temps long des projets d'éducation populaire s'articule parfois difficilement aux temps relativement court des mandats et impératifs politiques des pouvoirs publics et à l'exigence de rentabilité à court terme des organismes financeurs privés, ce qui tend à complexifier l'engagement de ces acteur-ric-e-s auprès des initiatives d'éducation populaire portées par l'ESS. Dans le même temps, l'implication des habitant-e-s dans les projets d'éducation populaire suppose d'adapter les cadres de participation à leur temporalité propre et aux contraintes qui y sont associées (par exemple lié au temps de travail, au temps lié à la vie de famille, à des périodes plus ou moins longues d'indisponibilité, etc.). La volonté d'inclure et de favoriser une contribution active de chacun.e ne doit pas se transformer en injonction démobilisatrice à la participation.

... pour mener localement des démarches ambitieuses d'éducation populaire à la transition écologique juste

Partant des freins relevés précédemment, il apparaît essentiel de construire **sur les territoires de véritables alliances, associant notamment structures de l'ESS et pouvoirs publics**, pour porter conjointement une démarche ambitieuse visant à faire de l'éducation populaire un levier pour la transition écologique juste. Cet engagement réciproque serait fortement bénéfique aux initiatives d'éducation populaire, en favorisant leur changement d'échelle – par le développement des initiatives existantes et leur essaimage – mais constituerait également un **levier important permettant aux collectivités territoriales de**

renforcer l'appropriation et la participation de l'ensemble des habitant-e-s et usager-ère-s à leurs politiques publiques en transition, quel qu'en soit le point d'entrée (par exemple, l'alimentation, l'énergie, le logement et l'aménagement du territoire, la prévention et gestion des déchets, etc.). Outre les bénéfiques potentiels en termes d'emploi et la contribution au renforcement local du lien social autour d'espaces conviviaux de construction collective de savoirs, une telle démarche territoriale pourrait donc constituer un **outil partagé de co-construction des stratégies locales de transition.**

Dans cette optique, nous proposons ci-dessous plusieurs lignes directrices nous semblant permettre de fonder ces démarches :

- 1. Mieux reconnaître et valoriser les métiers et pédagogies de l'éducation populaire**, en faisant évoluer les référentiels de compétences d'éducation populaire pour mieux intégrer les enjeux de transition écologique juste et favoriser leur reconnaissance par l'État.
- 2. Intégrer l'éducation populaire transversalement à l'ensemble des politiques publiques** pour favoriser leur appropriation par les citoyen-ne-s, en favorisant leur participation active à la définition des besoins et des solutions à y apporter.
- 3. Favoriser un financement dans la durée des projets d'éducation populaire :**
 - en permettant aux structures d'augmenter les rémunérations de leurs salarié-e-s en finançant mieux leur fonctionnement ;
 - en investissant dans la mise à niveau des infrastructures.
- 4. Déployer largement des modules de formations** des dirigeant-e-s et salarié-e-s des structures d'éducation populaire à la transition écologique juste et favoriser le transfert de savoir-faire et la coopération entre structures sur ce sujet.
- 5. Encourager une reterritorialisation des acteur-ric-e-s de l'éducation populaire :**
 - en accompagnant l'implantation des structures de l'éducation populaire au cœur des bassins de vie ;
 - en tissant des liens entre les acteur-ric-e-s de l'ESS, les citoyen-nes et les politiques publiques pour faire émerger des réponses collectives aux enjeux des territoires.
- 6. Expérimenter localement des démarches associant acteur-ric-e-s de l'éducation populaire et initiatives de l'ESS** pour accélérer la transition écologique juste des territoires.

Pour aller plus loin :
les travaux du Labo de l'ESS sur ce thème

- L'étude « Réussir une transition écologique juste » du Labo de l'ESS (mars 2023) : <https://www.lelabo-ess.org/transition-ecologique-juste>
- Le site d'e-graine : <https://www.e-graine.org/>

Le Labo de l'ESS
5, rue Las Cases - 75007 Paris
01 80 05 82 00
contact@lelabo-ess.org

SUIVEZ-NOUS !

 [lelabo-ess.org](https://www.lelabo-ess.org)

 [@lelabo_ess](https://twitter.com/lelabo_ess)

 [lelaboess](https://www.facebook.com/lelaboess)

 [Le Labo de l'ESS](https://www.linkedin.com/company/lelabo-ess)